

# PROCES – VERBAL

## COMMISSION PLENIERE REGIONALE DU STATUT DES EDUCATEURS

Réunion du : samedi 12 Septembre 2020

A : 10h00 (Fin : 11h15)

Lieu : Visio + Site de la Ligue

Présents : Messieurs, B.LEBRETON, B.GOUAZE, M.BOUGER, J.L' HOUR, P.RAZER, R.POUDELET, T.MICHEL

Assistent : Madame S. LECART - Monsieur S. VALENTIN,

Excusés : Messieurs C.COUE, Y.LE COCQ, J.AVRIL, J-P LE BRUN, M.HAYE, Y.HERVIAUX, M.BESNARD, P.RAMPILLON

La Président de la commission, Bernard LEBRETON, présente l'ordre du jour. Il remercie, ainsi que la commission, le service communication de la Ligue de Bretagne pour leur travail dans l'élaboration des Cartes d'Accréditations.

### 1 – Intervention de Thibault MICHEL :

Thibault MICHEL, membre de la CRA et manager des Arbitres Ligues a participé à cette réunion plénière.

- Il a salué la création de la Carte d'Accréditation en rappelant que pour les arbitres cela était de ce fait plus facile pour eux afin d'identifier leur interlocuteur.
- Il a également salué les échanges qu'il a pu avoir avec Rémy LE BOURDOULOUS dans le cadre de la préparation des formations arbitres (malheureusement reportées) et espère qu'il pourra répondre présent pour d'autres formations.
- Thibault MICHEL a fait part de ses inquiétudes quant aux commotions cérébrales sur certains joueurs ayant eu lieu ces dernières saisons. Il a donc été imaginé une sensibilisation des stagiaires lors des formations éducateurs. Ceci est à étudier avec les CTR Formations.
- Les JPJ font également leur retour, il s'agit de mettre en avant l'arbitrage des jeunes par les jeunes. Il est rappelé qu'il est obligatoire d'avoir un jeune arbitre assistant pour la catégorie U13. L'objectif à long terme étant de rendre obligatoire cette pratique sur les autres catégories.

### 2 Dérogations

#### - R2 Seniors (District 22)

L'US Goudelin demande une dérogation suite à son accession en R2 pour Florian LE GUEN. La commission accorde la dérogation suite à l'entrée en BMF de ce dernier.



- **R2 Seniors** (District 29)  
Le club de l'ASPTT Brest demande une dérogation pour Axel TALMOUDI. La commission refuse la dérogation. L'éducateur n'étant pas en charge de l'équipe la saison dernière et ne venant pas du club.
- **R2 Seniors** (District 22)  
Plaintel Sport demande une dérogation pour Jimmy RIO, entraîneur de son équipe 1 accédant à la R2 pour la saison 2020/2021. La commission accorde la dérogation.
- **R2 Seniors** (District 35)  
Le club des Enfants de Guer demande une dérogation pour Sébastien SALMON. Son équipe évoluant en R2 pour la deuxième saison. La commission refuse la dérogation.
- **R3 Seniors** (District 22)  
L'AS Tredrez Locquemeau demande une dérogation pour son entraîneur Romain LE BESCONT. La commission refuse la dérogation.
- **R2F Seniors** (District 56)  
Le club du Stade Pontivyen fait une demande de dérogation pour Jacques PICHARD pour leur équipe senior Féminine évoluant en R2. La commission accorde la dérogation.
- **U19 R1** (District 29)  
L'US Tregunc fait une demande de dérogation pour Maxime AUTRET pour leur équipe U19R1. La commission accorde la dérogation.
- **U18 R1** (District 22)  
Dinan Lehon fait une demande de dérogation pour Marc GROSMAITRE qui entre en formation BMF. La commission accorde la dérogation.
- **U17 R1** (District 22)  
Le club de Ploufragan fait une demande de dérogation pour Maël LE BON pour leur équipe U17 évoluant en R1. La commission accorde la dérogation.
- **U17 R2** (District 29)  
L'US Tregunc fait une demande de dérogation pour David HORN pour leur équipe U17R2. La commission accorde la dérogation.
- **U15 R2** (District 22)  
Dinan Lehon fait une demande de dérogation pour Denis BRESSION pour leur équipe U15R2. La commission accorde la dérogation.

Toutes les notifications énoncées ci-dessus sont envoyées par mail aux clubs concernés le 16 Septembre 2020.



### 3 Equivalences

La commission, après examen des dossiers des demandes d'équivalences au BEF, accorde celles-ci aux personnes suivantes :

- Jean-Noël AUTRET
- Jean-François LE LAY

La commission les félicite pour l'obtention de leurs diplômes de Brevet d'Entraîneur de Football (BEF) par équivalence

### 4 – Cartes Educateurs

Les cartes ont été envoyées aux clubs le mardi 8 septembre 2020 pour les clubs en règle avec le Statut.

**Pour rappel, seuls les entraîneurs en règle avec le Statut auront une carte d'accréditation (diplôme requis ou dérogation et licence Technique).**

La liste des entraîneurs seniors M en règle sera sur le site de Ligue de Bretagne le 18 septembre au plus tard.

La commission remercie les responsables départementaux pour les relances faites aux clubs concernant leurs organigrammes.

Il manque toujours certains responsables d'équipes Futsal. Un deuxième rappel sera fait cette semaine.

Les membres de la commission vont recontacter les clubs pour l'organigramme des éducateurs jeunes dans les prochains jours.

### 5 – Divers

La prochaine réunion de la commission aura lieu le lundi 28 Septembre 2020 à 18h en visioconférence.

Bernard LEBRETON remercie l'assemblée.

B. LEBRETON  
Président de la Commission

